

L'ÉVEIL

de la nation

Bihebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
Ombudsman Togolais des Recettes
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Développement et modernisation du secteur agricole

Faure Gnassingbé lance un 2eme IFAD



Dans la perspective des nouvelles élections

L'ANC et l'ADDI s'opposent à la supervision de la communauté internationale



Isabelle Améganvi ANC et Aimé Gogué ADDI Page 4

Innovation en matière d'épargne

La Poste du Togo lance le compte ECO CCP ce jour

Sit-in de l'ANC devant des ambassades et les institutions de la République



Le ministre Payadowa BoukpeSSI

Le « NON » catégorique de Payadowa BoukpeSSI

Port Autonome de Lomé :

MERIS ou ce nouveau faux frais qui ne profite qu'à une minorité



Page 6 Le Port Autonome de Lomé

Annonces & Services

Tour de garde des pharmacies du 14/05 au 21/05/2018

BEL AIR	Non loin de RAMCO et de l'hôtel Palm Beach	22 21 03 21
3 ^e ARRONDISSEMENT	Bd. du 13 Janvier, près de l'immeuble FIATA	22 21 52 27
HANOUKOPE	Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal FM.	22 21 01 15
OLMIERS	Bd. Houphet Boigny	22 27 04 34
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
KODJOVIAKOPE	Avenue Duisbourg	22 21 89 90
AMITIE	72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)	22 21 74 47
CAMPUS	Adewi	22 21 56 32
HÔPITAL	Face Hôpital CHU-Tokoin	22 20 08 08
ISIS	Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gakpoto	23 38 95 85
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
FRATERNITE	Hedzranawé près de la Clinique St Joseph	22 26 81 55
APOTHEKA	Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kogué	22 61 57 57
CITRUS	Adiégou Yayrakomé sur le grand contournement	22 57 32 32
PHARMACIE 2000	BE KPOTA près du Marché Dzifa	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 88
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé	22 51 75 75
HOSANNA	Carrefour Sagbado-Adidogomé. Axe Sémékonawo	22 51 50 49
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
Notre Dame de LOURDES	Quartier Agbé-Anomé, à côté de l'église des Assemblées de Dieu (non loin du lycée d'Agbé)	22 44 01 01
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalépédogan	22 25 15 28
OSSAN	Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI	23 38 44 25
DES ROSES	Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union	22 37 38 12
LA GRÂCE	Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agbé	22 25 91 65
TAKOE	Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé)	22 34 03 42
VITAS	Située à Agbé Assiyéyé du côté ouest	22 25 63 43
SATIS	Près du C.E.G. Koshigan à agbé-Ilogopé sur le Bd de la CEDEAO	22 50 30 55
MAWUNYO	Agbé-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO	22 42 34 84
BAGUIDA	Face CMS de Baguida	22 35 47 77
AVEPOZO	A côté de la place publique d'avepozo	22 27 04 88



jeuKDO
T MONEY

A compter du 30 Novembre vos transactions T Money vous rapporte des points!

COMPOSEZ
***145#**
ET FAITES VOS TRANSACTIONS



COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Développement et modernisation du secteur agricole

Faure Gnassingbé lance un 2^{ème} IFAD

Souvent identifiée comme la Région la plus pauvre du Togo, la Région des Savanes est à l'honneur et logé à la bonne enseigne dans la politique de développement que ne cesse de dérouler Faure Gnassingbé.



Barakoissi, localité située dans la préfecture de l'Oti a connu une ambiance toute particulière hier Lundi à l'occasion du lancement de la construction du deuxième IFAD dédié à l'élevage.

Ce lancement intervient après celui d'Elavagnon dans l'Est-Mono, consacré à l'aquaculture.

L'implantation de ce nouveau centre de formation essentiellement dédié à l'élevage s'inscrit à la fois dans la politique de rénovation des filières de formation et d'enseignement technique et celle de développement et de modernisation du secteur agricole initiée par le Chef de l'Etat.

L'IFAD de Barakoissi permettra ainsi de mettre en place une filière de formation aux métiers de l'élevage de petits ruminants, de volailles ainsi que de porcins et de développer la filière laitière.

A l'instar des agropoles, cette initiative du chef de l'Etat témoigne de son engagement à promouvoir l'installation de pôles de déve-

loppement agro-industriel et l'employabilité des jeunes dans toutes les régions du pays. Les populations de la région lui ont exprimé leur reconnaissance pour sa politique sociale et de concorde nationale.

Pourquoi le chef de

se demandent alors pourquoi le président Faure Gnassingbé tient tellement aux IFAD ?

C'est face à cette obsession que se révèle la volonté du président de la République, d'offrir aux jeunes, des formations qualifiantes, et aux adultes, une formation



l'Etat mise sur les IFAD ?

Après le lancement de l'Institut de Formation pour l'Agro-Développement (IFAD) d'Elavagnon, dans l'Est-Mono, en décembre dernier, consacré à l'aquaculture, voici l'IFAD Barakoissi, dans la préfecture de l'Oti, dédié à l'élevage. Certains

continuent. Il est question d'orienter les jeunes vers l'entrepreneuriat et de leur permettre de participer pleinement à la vie socio-économique de la nation, avec la capacité de s'adapter aux mutations socioprofessionnelles. Les IFAD constituent également une solution au problème épineux de

l'emploi des jeunes et de personnes qualifiées. In fine, les IFAD contribueront efficacement à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

Il faut dire que la création des IFAD s'inscrit dans la mise en route du projet social du chef de l'Etat. A plus d'une fois, il s'est dit très préoccupé par les problèmes liés à l'emploi des jeunes et du monde rural qui végète dans la pauvreté. Afin de résoudre ce problème, le chef de l'Etat a lancé des projets tout azimut. C'est ainsi qu'il a institué, toujours, au profit du monde paysan, le mécanisme de-

d'aboutir au développement socioéconomique du pays. Tenez, l'IFAD Barakoissi va mettre en place une filière de formation pour les métiers de l'élevage de bovins laitiers. Cette formation va, par la suite, accompagner la mise en place des filières laitière, de petits ruminants, de volailles ainsi que de porcins. Les jeunes y bénéficieront d'une formation leur permettant, à la sortie, d'être capables de créer leur propre exploitation. Parce qu'ils auraient acquis des techniques et méthodes pour améliorer la productivité de l'élevage (habitat, alimentation, santé) et pour entrer dans la démarche de la transformation et de la commercialisation. Ce faisant, le Togo renforce son autonomie alimentaire, pour lutter contre la pauvreté, étant entendu que le pays importe 70 à 75% de produit laitier. Bref, ce sera un véritable trait d'union qui se crée entre la formation professionnelle et le développement socioéconomique du pays.

Il faut, par ailleurs, dire aussi que la création des agropoles, initié par le chef de l'Etat, répond à ce besoin de lutter contre la pauvreté dans le monde rural et de lancer le pays sur la voie du développement partagé.

Sam Djobo

Politique

Sit-in de l'ANC devant des ambassades et les institutions de la République:

Le « NON » catégorique de Payadowa Boukpassi

Le peu d'engouement observé autour des manifestations de l'opposition ces derniers jours et le changement des itinéraires voulu par le gouvernement ont déterminé de l'opposition des partis comme l'opposition à élaborer un plan B en vue de faire aboutir la plate-forme revendicative de la C14.

Depuis aujourd'hui neuf mois qu'elle manifeste pour bouter du palais présidentiel, l'opposition regroupée au sein de la Coalition des 14 partis n'y est toujours pas parvenue. Des manifestations qui mobilisent tous les démembrés de ces formations politiques à savoir les branches jeunes, de femmes et des sages n'ont pu venir à bout du pouvoir de Lomé 2. Aujourd'hui, c'est l'Alliance Nationale pour le Changement de Jean Pierre Fabre qui décide à travers sa jeunesse de remettre la pression sur le gouvernement en projetant d'organiser des sit-in devant des chancelleries accréditées dans notre pays.



Le ministre Payadowa Boukpassi

Il s'agit des USA, de l'Allemagne et du Ghana puis devant certaines institutions de la République.

Pour ceux qui pensent que l'opposition a déjà épuisé ces dernières cartouches doivent se raviser. Car, pour une stratégie c'en est une nouveauté depuis le

déclenchement de la crise socio-politique dans notre pays.

Ce désir ne pourra malheureusement pas se réaliser pour une raison toute simple.

Dans son courrier réponse à celle à lui adressée par l'ANC, Payadowa Boukpassi n'est pas allé du

dos de la cuillère pour rappeler les dispositions contenues dans la loi relative aux manifestations notamment en ce qui concerne les lieux qui peuvent faire objet de manifestation. Les manifestations sont toujours autorisées pour se tenir sur des lieux publics. Sur la base de la loi dite Bodjona sur les manifestations, le Ministre de l'Administration Territoriale a signifié aux organisateurs de ces sit-in que les ambassades et les institutions de la République « au terme de la loi numéro 2011-010 du 16 mai 2011 ne sont pas des lieux publics ».

Par contre pour les meetings que des partis politiques notamment l'ANC ont commencé par organiser, le gouvernement ne trouve aucun inconvénient. Cependant, un NON catégorique vient

d'être opposé aux sit-in prévus.

Comme les togolais peuvent le constater, s'il y a ces dernières semaines un membre du gouvernement qui doit être détesté par la coalition de l'opposition, et bien ce devra être Payadowa Boukpassi parce que, se référant aux lois de notre République et de façon ferme il joue son rôle pour éviter que la paix sociale dans laquelle vit notre pays ne prenne un coup.

Le Togo est une République qui a ses lois et il est important que chaque citoyen s'approprie les lois qui gendent la nation et les mettent en pratique pour ne pas paraître comme des mauvais citoyens. L'ANC doit ainsi inculquer ces différentes valeurs à sa jeunesse pour éviter qu'elle se mette au travers de la loi.

Kpélaflia Biva

Dans la perspective des nouvelles élections

L'ANC et l'ADDI s'opposent à la supervision de la communauté internationale

L'année 2018 qu'on le veuille ou non est une année électorale et tous les Togolais le savent. Le chef de l'Etat l'a indiqué dans son adresse à la nation en début d'année et encore rappelé récemment lors de la célébration de l'anniversaire de l'indépendance de notre pays. Mieux, le président Faure Gnassingbé a estimé s'en tenir à l'organisation des élections « dans les délais légaux ». Dans le giron des formations politiques, certains soutiennent fort bien cette option qui permettra de sortir de la crise, mais proposent pour que ces élections soient transparentes et acceptées par tous, qu'elles soient supervisées par la communauté internationale. Question de départager la classe politique qui se déchire depuis des mois. Mais comme à son habitude et envers et contre tous, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean Pierre Fabre s'oppose, obsédé par une impos-



Isabelle Améganvi (ANC).....Prof Aimé Gogué (ADDI)

sible transition. Vendredi dernier, Me Isabelle Améganvi, présidente du groupe parlementaire ANC et 2^{ème} vice-présidente du parti s'est évertuée à démonter et salir la communauté internationale.

« Toutes les élections qui se sont passées au Togo ont été supervisées par la communauté internationale. Les élections de 2015, le fichier électoral et tout le reste ont été fait sous la supervision de l'OIF. Et vous savez tout ce qui s'est passé. Ce n'est pas la supervision de la



Communauté internationale qui empêchera les fraudes. C'est le fait de revoir les choses au travers du dialogue que le chef de l'Etat, lui-même, a souhaité pour que nous nous asseyions et que nous fassions les réformes de manière consensuelle. Les réformes constitutionnelles, le cadre électoral et tout le reste. La communauté internationale n'a jamais réussi à empêcher les fraudes électORALES », a pesté Mme Isabelle Améganvi de l'ANC sur une radio de la capitale Lomé.

Selon elle, la Commu-

nauté Internationale ne fait rien. Elle n'a qu'une formule diplomatique et controversée pour trancher toutes les élections qui selon elle, sont toujours fraudées en Afrique. La députée de l'ANC membre de la Coalition des 14 partis de l'opposition, a insinué que la présence de la Communauté Internationale ne garantit et ne garantira jamais la transparence des élections au Togo.

Le professeur Aimé Gogué qui a tenté de venir au secours de Isabelle Améganvi, sans convaincre, a fait savoir pour sa part que « la communauté internationale n'observe pas tout le processus électoral (...) Elle n'observe qu'un petit échantillon, exemple 100 sur 7000 bureaux de vote en les sillonnant. Elle assiste au dépouillement que dans une dizaine et n'assiste pas au processus de transport, de communication et de compilation de résultats. Si le cadre électoral et les responsa-

bilités des gens ne sont pas bien définis, ce n'est pas la peine d'organiser une quelconque élection ». Selon le Président de l'ADDI, la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition est « allée dire au Groupe des 5 (Délégation de l'UE, Ambassade de France, d'Allemagne, des Etats Unies et le système Nations Unies) que le cadre électoral doit changer, il faut un gouvernement de transition, les réformes institutionnelles et constitutionnelles avec les responsabilités de la CENI Bien établies ».

Visiblement, l'opposition réunie au sein de la coalition des 14 n'a pas envie d'aller aux urnes. Or dans cette situation de quasi blocage du pays, la solution serait d'aller aux urnes et consulter la population. Il n'y a pas mille façons de savoir entre l'opposition et le pouvoir qui a le peuple le vrai derrière lui.

Akpanawè

Dialogue social

Les centrales syndicales surprises par la promptitude du gouvernement

Le 1^{er} mai dernier, en recevant le cahier de doléances des centrales syndicales le ministre de la Fonction publique, du Travail et des Réformes administratives, Gilbert Bawara, avait promis l'ouverture imminente d'un dialogue social. Promesse honorée depuis vendredi 11 mai avec la rencontre entre le gouvernement et les partenaires sociaux.



Le ministre Gilbert Bawara



Nadou Lawson

Ce n'est qu'une première assise sur le chemin qui mènera, à coup sûr, à des solutions des différentes doléances des syndicats, mais le moins qu'on peut retenir c'est que, les organisations syndicales, ont apprécié la promptitude avec laquelle le gouvernement a engagé ces discussions. « Nous avons été surpris par la promptitude du gouvernement qui a tenu sa parole en ouvrant les discussions (...) Nous avons fait le point et nous avons adopté le rythme du travail. Nous laissons la latitude au ministre de convoquer les rencontres, selon son calendrier. Ce qui est rassurant, c'est que les discussions proprement dites vont débiter, dès le retour des Secrétaires généraux de Genève », a laissé entendre M. Emmanuel Agbenou, porte-parole de la Confédération des Centrales Syndicales du Togo (CCST).
Au demeurant, il y a lieu de retenir de cette rencontre inaugurale la disponibilité des deux parties à échanger et s'entendre sur l'essentiel pour d'éventuels accords. « Le cahier de doléances des organisations syndicales et les plateformes revendicatives exprimées par le passé comportent beaucoup de points. Le gouver-

nement n'a pas l'intention d'occulter un point quelconque. Nous allons nous accorder pour examiner dans un premier temps un certain nombre de points des revendications et sur chacun des points, nous ferons en sorte qu'un diagnostic complet soit fait afin d'appréhender ses implications et ses impacts », a déclaré le ministre Gilbert Bawara à l'ouverture des discussions. S'exprimant à la fin, le membre du gouvernement a dit qu'à l'occasion

de cette première réunion, ils se sont « accordés sur la nécessité d'aborder, de manière méthodique et soutenue, l'ensemble des points inscrits à l'agenda des discussions et sur le calendrier de travail, qui consiste à nous rencontrer trois fois par mois, afin d'examiner ces points ».
M. Bawara n'a pas manqué d'apprécier positivement l'attitude des uns et des autres, qui lui permet d'être confiant de la suite des négociations.

« Nous sommes confiants sur notre capacité à parvenir à des solutions adéquates. Sur cette base, nous espérons que les attitudes de retenue, de modération, des actes d'apaisement qui ont été posés, ces derniers temps, par les centrales syndicales, soient maintenues, amplifiées et consolidées afin que nous puissions travailler dans la sérénité et, par ricochet, parvenir naturellement aux solutions recherchées », a-t-il indiqué.
La rencontre a en-

gistré la participation des 7 centrales syndicales du Togo. Il s'agit de la Confédération générale des cadres du Togo (CGCT), la Confédération syndicale des travailleurs du Togo (CSTT), du Groupe des syndicats autonomes (GSA), de la Confédération nationale des travailleurs du Togo (CNTT), de l'Union générale des syndicats libres (UGSL) et de l'Union nationale des syndicats indépendants du Togo (UNSI), tous six membres de la CCST puis de la Synergie des travailleurs du Togo (STT).
Espérons tout simplement que chaque partie respectera ses engagements en vue d'aboutir à un accord qui mettra fin au calvaire des utilisateurs des services publics, confrontés depuis quelques temps à l'absence du personnel, particulièrement dans les établissements scolaires, les hôpitaux mais aussi au ministère de la Fonction publique.
L'éveil de la Nation

Le MJU au contact de ses sections préfectorales des plateaux pour les engager dans la mobilisation au service des jeunes et des prochaines batailles électorales

Une délégation du Bureau National du MJU conduite par le Délégué en charge de la coordination des sections préfectorales a rencontré l'ensemble des membres des bureaux préfectoraux de la région des plateaux ce jour à Notse.

Mr Mey Gnassingbé, en charge des sections préfectorales, a indiqué que cette rencontre s'inscrivait dans un cadre normal de relation de proximité entre le bureau national et le terrain.

Pour lui, ce lien est la meilleure manière de garantir un alignement constant entre les instances et la base. Il a invité les sections préfectorales à faire preuve d'initiative, d'engagement et de solidarité entre eux afin d'être au service des jeunes qu'ils représentent.

Il s'en est suivi des échanges entre les délé-

gués préfectoraux et le bureau national dans une ambiance studieuse et conviviale.

Table d'honneur (Photo archives)



Port Autonome de Lomé :

MERIS ou ce nouveau faux frais qui ne profite qu'à une minorité

Longtemps considéré comme le poumon de l'économie nationale, le Port Autonome de Lomé est exposé depuis un temps à des rapaces, des vautours de la pire espèce qui croquent le joyau jusqu'aux os et se sucent continuellement sur le dos des clients.

Telle une baleine qui vient d'échouer sur une plage, les réseaux véreux et mafieux sucent quotidiennement le port autonome de Lomé.

Malgré la mise sur pied d'un système de guichet unique pour éviter justement les faux frais et rendre plus célèbres les activités portuaires, des grosses pontes, véritables poches de résistance de la corruption, sont toujours à la manœuvre.

En effet, c'est autour du commerce des véhicules d'occasion que se dressent une énorme mafia qui, si des mesures idoines ne sont pas prises risque non seulement de chasser de nos eaux profondes les opérateurs économiques de ce secteur mais aussi de mettre à genoux notre économie.

Depuis quelques jours, les transitaires que certains appellent des transitaires ambulants observent un mouvement de grève pour protester contre l'introduction unilatérale par l'Union des Professionnels et Agréés en Douane d'un nouveau frais appelé MERIS, qui est d'un montant de 10 000 F et qui, selon les inventeurs de cette taxe couvrirait les frais de convoyage des véhicules d'occasion en transit. Chose curieuse, les mêmes véhicules en transit font déjà les frais de ce qu'un autre réseau appelle frais d'escorte et qui s'élèvent aussi à 10 000F. Le hic, c'est que le service pour lequel l'on encaisse ses frais n'est pas

rendu dans les règles de l'art. Conséquence, des plaintes se font de plus en plus régulières à plusieurs niveaux mais ne trouvent jamais solution.

Lorsque les 10 000 de MERIS viennent s'ajouter, sur chaque véhicule en transit, le transitaire le plus souvent les ambulants paie autour de 300 000 F, chose normale si la grande partie de ces fonds atterrisaient dans les caisses de l'Etat.

Malheureusement c'est uniquement 5416 F qui partent alimenter la cagnotte de l'Etat. A qui profite alors cette grande différence ? Surement les initiateurs de ces faux frais qui ne cessent de s'enrichir lais-



Le Port Autonome de Lomé

sant les autres acteurs dans le dénuement total.

Avec cette grève des transitaires, c'est l'économie nationale déjà fragile qui est en train de prendre un coup mortel. Voilà pourquoi nous lançons un appel au gouvernement afin qu'il ne balaie pas du revers de la main les mobiles pour lesquels les transitaires arrêtent le travail mais de faire un sursaut de bon sens pour mettre autour d'une même table de discussion les transitaires, l'UPRAD et les autres acteurs des activités maritimes afin de voir clair dans

cette affaire et au besoin arrêter l'hémorragie qui risque de prendre des proportions inquiétantes.

Ce qui est à prendre au sérieux et qui doit d'ailleurs obliger le gouvernement à agir, c'est que des ports voisins qui n'ont pas le même atout que le nôtre sont entrain de charmer les hommes d'affaires qui utilisent notre port, en leur proposant des tarifs plus bas pour des voitures en transit. Conséquence, plusieurs milliers de nos francs se volatilisent dans la nature chaque jour que Dieu fait.

Les Ministres des Transports et de l'économie doivent taper du poing sur la table pour remettre les pendules à l'heure. C'est vrai que les réseaux dont il est question se diront qu'après quelques jours de grève le mouvement va s'esouffler et les transitaires reprendront service mais pendant ce temps les clients s'en vont. D'où la nécessité de trouver une solution à cette situation.

La Rédaction

Innovation en matière d'épargne

La Poste du Togo lance le compte ECO CCP ce jour

C'est une grande innovation dans le monde de l'épargne en Afrique de l'Ouest. Et c'est le Togo qui la réalise. Son nom : compte ECO CCP. C'est un produit révolutionnaire qui va modifier, de façon irréversible, les modes de gestion de l'économie domestique. En effet, il permet de disposer instantanément, sans aucune formalité, d'un compte épargne gratuit et rémunéré, à partir d'une application mobile tenant lieu de porte-monnaie électronique (PME).

Le lancement officiel sera fait ce mardi 15 Mai 2018 par le Président de la République, SEM Faure



Essozimna Gnassingbé.

Dans sa conception, le compte ECP CCP vise en priorité les zones rurales ne disposant pas de structures bancaires ou financières. Mais il reste aussi au service des habitants des villes, notamment les jeunes urbains qui voient dans ce

mode de règlement digitalisé, une alternative aux difficultés inhérentes à l'ouverture d'un compte courant classique mais aussi d'autres manières de consommer.

Avec cette innovation, le Togo va certainement se hisser parmi les pays ayant les taux de bancarisation les plus élevés.

**Pour toutes informations
ou publications de vos
annonces, contactez nous
aux numéros suivants :
90 03 17 74/ 22 32 85 95**



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Santé

Quand les téléphones causent des problèmes de peau

Acné, pores obstrués, vieillissement de la peau... Des dermatologues parlent des problèmes que peuvent occasionner nos Smartphones.

On le sait, nos Smartphones sont sales. Certains disent même 10 fois plus sales que la cuvette des toilettes publiques... Mais alors quelles sont les conséquences pour notre peau, en particulier la joue, en contact direct avec l'écran ? Des dermatologues, interrogés par le Huffington Post, se sont penchés sur la question.

Selon le Dr Estee Williams, dermatologue à New York, les bactéries présentes sur le téléphone ne sont pas responsables de problèmes de peau, en revanche, la crasse accumulée sur l'écran peut l'être. Cette dernière va en effet venir obstruer les pores, ce qui peut entraîner une poussée d'acné, surtout chez les personnes qui y sont prédisposées.

DÉSINFECTER FRÉQUEMMENT SON TÉLÉPHONE

«Le téléphone est posé contre votre joue, donc le sébum, la saleté et le maquillage s'accumulent sur la surface du téléphone, puis sont à nouveau transférés sur le visage lorsque vous reprenez votre téléphone à un autre moment



et peut entraîner une inflammation de la peau et obstruer les pores», explique le Dr Joshua Zeichner, également dermatologue à New York.

Si vous avez des boutons sur une joue seulement, il est fort probable que cela vienne de votre téléphone. Autre problème, la lumière bleue qui émane du

Smartphone. Elle est accusée d'accélérer le vieillissement de la peau même si cela n'a pas encore été formellement prouvé scientifiquement.

smartphone. Elle est accusée d'accélérer le vieillissement de la peau même si cela n'a pas encore été formellement prouvé scientifiquement.

Pour éviter ces désagréments, les médecins recommandent de désinfecter fréquemment le téléphone avec de l'alcool à friction de nettoyer sa peau avec des produits adaptés et de privilégier les écouteurs pour téléphoner tout en préservant la peau.

Les vaginites et infections vaginales



Les vaginites correspondent à une inflammation du vagin. Elles peuvent avoir différentes origines : infectieuse ou irritative. Elles sont presque toujours associées à une irritation de la vulve. De nombreux symptômes peuvent apparaître tels qu'un écoulement vaginal anormal et des démangeaisons intimes. Le traitement dépend du type de vaginite.

Qu'est-ce que c'est ?

La vaginite est l'inflammation du vagin, souvent associée à l'inflammation de la vulve, (vulvite). Les vaginites peuvent être d'origine infectieuse ou irritative.

A noter : le vagin est protégé de la pullulation de la plupart des germes pathogènes par son

acidité naturelle. Cette acidité est en rapport avec la richesse du vagin en bacilles de Doderlein et dépend de la sécrétion oestrogénique des ovaires.

Les symptômes de la vaginite

Le signe principal de la vaginite est un écoulement vaginal anormal. En fonction de l'origine de la vaginite, ces sécrétions seront différentes :
Blanchâtre (leucorrhée), épaisse, ressemblant à du lait caillé si un champignon est en cause ;
Fluides, abondantes, jaunâtre et malodorante si une bactérie est responsable ;
Mousseuses et aérées si un parasite est en cause.

A suivre

L'acné, un facteur de risque de dépression

Le risque de dépression est particulièrement élevé dans l'année suivant le diagnostic d'acné.

L'acné augmente le risque de **dépression**, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale **British Journal of Dermatology**.

Les chercheurs de l'Université de Calgary au Canada ont réalisé une méta-analyse sur la base des données médicales renseignées sur les soins primaires au Royaume-Uni collectées entre 1986 et 2012 (Health Improvement Network (THIN), pour établir un lien entre troubles dermatologiques et les risques psychosociaux. Parmi les participants suivis pendant 15 ans, 134 427 vivaient avec de l'acné et 1 731 608 personnes n'en avaient pas.



PRESSION POUR LES PERSONNES ACNÉIQUES

Les résultats de l'étude ont montré que le risque de **dépression** majeure était plus élevé dans l'année suivant le diagnostic d'acné, une probabilité plus élevée de 63% par rapport aux personnes sans **acné**, et diminuait par la suite. Le danger de développer une dépression importante est de 18,5% pour les patients acnéiques et de 12% sans problèmes dermatologiques.

«Cette étude met en évidence un lien important

entre maladie de la peau et maladie mentale: le risque de dépression étant le plus élevé au moment de la première consultation d'un médecin pour des problèmes d'acné, il montre à quel point notre peau peut avoir un impact sur la santé mentale globale », a expliqué l'auteure principale, Mme Isabelle Vallerand, de l'Université de Calgary, au Canada. «Pour ces patients atteints d'acné, c'est plus que des boutons sur la peau et cela peut poser des problèmes de santé mentale importants et devrait être pris au sérieux.»

Les conclusions de cette étude confirment celles des experts de la British Skin Foundation qui affirment dans une **étude publiée en avril 2016** que l'acné aurait de sérieuses conséquences sur le plan psychologique.

UN RISQUE DE DÉ-

«Ramadan pour tous» :

L'ACMT prône les valeurs de l'Islam

Les musulmans du monde entier vont observer à partir de demain le jeûne du mois de ramadan. Pour permettre à la communauté musulmane du Togo d'être imprégnée des valeurs et préceptes islamiques, tels que recommandés par le coran et les hadiths, l'Association des Cadres Musulmans du Togo (ACMT) section Lomé, organise des Journées Portes Ouvertes dénommée « Ramadan pour tous », qui se tiendra à la maison du Hadj les 19 et 20 mai prochain.

Placé sous le thème « la religion au service de l'humanité », la troisième édition de cet événement vise le renforcement du vivre ensemble et la cohésion sociale au sein des communautés.

Selon El Hadj Bang'na Kondor, président du comité d'organisation, il s'agira de faire découvrir aux populations togolaises et de toutes les croyances, les valeurs de miséricorde, de partage, de tolérance,

de solidarité et de bon voisinage, véhiculées par l'islam à travers des journées portes ouvertes. « Cet événement est un moment idéal pour créer une atmosphère d'échanges et de fraternité entre les participants », a-t-il précisé.

Ces journées permettront également aux participants de comprendre le sens des invocations souvent recommandées lorsqu'on observe le jeûne. C'est l'occasion aussi selon les orga-

nisateurs, de réitérer à l'opinion que l'islam, non seulement est une religion qui prône la paix, l'amour et la cohésion, mais interdit toutes sorte de violence.

« Ramadan pour tous », c'est aussi des conférences-débats autour des thématiques liées à l'actualité nationale et internationale, entre autre, le terrorisme, la mendicité, le statut de la femme et la polygamie.



La table d'honneur

L'occasion a permis à M. Bouraïma Inoussa, président de l'Union Musulmane du Togo (UMT) de rappeler le comportement que doit adopter le musulman pendant le mois béni de Ramadan. Il a insisté sur le pardon et la réconciliation et invoqué Allah, afin qu'il veille sur tous les to-

golais durant cette période.

Rappelons que « Ramadan pour tous » est initié par l'Association des Cadres Musulmans du Togo (ACMT), depuis 2015 et ambitionne accueillir pour cette édition plus de 2000 participants.

KahfDjobo

Brassage entre les universités privées :

BK Université et ses partenaires signent une convention pour un enseignement de qualité

Ouvert Mardi le 8 mai dernier à Lomé, les travaux de la semaine du partenariat du groupe BK pour le compte de l'année 2018 a connu son apothéose le vendredi 11 mai par un dîner de gala.

L'évènement a connu la participation des partenaires venus du Togo, du Ghana, du Maroc, de la Chine, de la France et des Etats-Unis. Il a été marqué par la signature d'une convention et d'un protocole d'accord interuniversitaire avec les différents partenaires.

L'objectif est de formaliser et renforcer le partenariat entre l'IAEC et ses différents partenaires. La convention a été signée entre Bassabi Kagbara, PDG du Groupe BK/IAEC et le Groupe CFPNC spécialisé en formation des pilotes de ligne et des hôtes, le Groupe PIIMT, une université américaine de formation en business et le Groupe sud MTI pour le management, la télécommunication et l'infor-

matique. A travers cette convention, les signataires s'engagent à donner davantage une formation adéquate aux jeunes togolais en particulier et africains en général en leur offrant une éducation de qualité. Ce qui leur permettra de gagner très vite des postes sur le marché de l'emploi.

Selon M. Bassabi Kagbara, cette convention permettra aux étudiants formés dans les instituts privés de rester performants grâce à une formation de valeur qui répond aux exigences nationales et internationales de l'enseignement supérieur. Grâce à ce partenariat, le Groupe BK a accumulé près de 300 promesses de stage et d'emploi pour ses étudiants.

Au cours d'un dîner les différents partenaires ont



Echange de document

réitéré leur reconnaissance au PDG du groupe BK pour l'accueil qui leur a été réservé. Ils ont souligné le fait que cette convention va répondre aux sollicitations d'institutions d'enseignement supérieur afin de repositionner les universités dans le développement de l'Afrique.

KahfDjobo

DES MÉDIAS ACTE 7

Samedi 26 Mai 2018 à 19h 30''

Entrée 2.000 Fefa
3.000 Fefa

Reservation 5.000 Fefa

Lieu: INSTITUT FRANÇAIS

Contacts: (+228) 99 46 55 16 / 93 07 21 11

ET LES LES MÉDIAS PARTENAIRES

Actualité

IFAD de Barkoissi :

Un centre structuré pour une formation de qualité

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a procédé hier lundi au lancement des travaux de construction de l'Institut de formation Agro-développement à Barkoissi dans la préfecture de l'Oti. Comment est structuré ce centre de formation ?



Faure Gnassingbé, Pdt de la République

Barkoissi

abritera un Institut de Formation pour l'Agro-Développement (IFAD); un centre sous-régional moderne de formation en élevage

Il faut d'abord noter que l'objectif de ce centre de formation est de mettre en place une filière de formation pour les métiers de l'élevage, notamment, de bovins laitiers, afin d'accompagner

la mise en place d'une filière laitière au Togo, de petits ruminants, de volailles ainsi que de porcins. Pour ce faire, l'IFAD se dote de structures adéquates. Il abritera en son sein un campus numérisé

composé d'un bloc administratif et pédagogique de 4000 m², un internat de 2500m², un restaurant de 800m² et des aires de jeux. La ferme d'élevage sera composée de 7 étales pour l'élevage, des

vaches laitières et 4 taureaux. 3 bergeries de 100 brebis et 3 béliers. Un habitat pour 500 pintades et une porcherie.

Notons que le choix du secteur de l'élevage et de l'Agriculture pour la construction d'un centre

de formation professionnel répond à des besoins identifiés. C'est dans la droite ligne de la volonté politique de renforcer une autonomie alimentaire, afin de lutter contre la pauvreté.

M.F

Poème

Raisons d'être de la contractualisation

Symbole de divers dysfonctionnements,
Minant les entités sanitaires publiques,
Terreau de pratiques contraires à l'éthique,
Maltraitant les patients sans ménagement,

La tentaculaire faillite de gestion,
Connue et reconnue par tous et partout,
Au mépris des moissons de la formation,
Annihile tous les efforts et tous les atouts.

Aux antipodes du serment d'Hippocrate,
Elle entrave le repos de Maimonide,
Dévoile les limites du technocrate,
Auteur d'ignobles et divers homicides.

Le gouffre né de cette faillite ancrée,
Qu'alimentent des actes peu recommandables,
Trouve sa racine dans le dommageable,
Que l'indécence a hissé au rang du sacré.

Ainsi naît un fossé entre les ressources,
Aussi bien humaines que matérielles,
Certes limitées mais bien substantielles,
Et les besoins du peuple à bout de course.

Il importe de trouver un palliatif,
Visant à restaurer l'utile orthodoxie,
Avec le souffrant au cœur du dispositif,
Et son respect porté jusqu'à la minutie.

La contractualisation y pourvoit,
A travers la délégation de gestion,
Arrimée aux lois de la publique fonction,
Dont elle a en partage l'écoute des sans-voix.

Pr Moustafa MIJIYAWA

Mai 2018



COMMUNIQUE

Lomé, le 20 avril 2018 – TOGO CELLULAIRE effectue depuis le début de l'année 2018 des travaux de modernisation de son réseau dans l'optique de fournir un service de qualité.

Cette modernisation vise essentiellement à offrir une meilleure couverture et une meilleure qualité du service internet mobile grâce à une extension et une densification du réseau 2G/3G/3G+ sur l'ensemble du territoire.

Elle consiste à inscrire durablement le réseau mobile dans une nouvelle génération plus fluide d'accès aux services.

TOGO CELLULAIRE informe son aimable clientèle que ces travaux en cours génèrent des perturbations sur les communications voix et data.

TOGO CELLULAIRE présente à l'avance ses excuses à sa clientèle et rassure que tout sera mis en œuvre pour limiter les désagréments.

LA DIRECTION GENERALE

Pour obtenir plus d'informations : Appelez le 888
Page Facebook: www.facebook.com/Togocel; Site web: www.togocel.tg



service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/ogocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

D2

Gbohloe-su, sacré champion

Le championnat national de football de deuxième division a livré son verdict depuis le 6 mai 2018. Sara Sport dans la zone nord et Gbohloe-su dans la zone sud ont obtenu leurs visas pour la première division. Cependant, il fallait dégager l'équipe championne entre ces deux formations qui ont terminé chacune en tête de leur poule.

Le stade omnisport de Lomé a prêté son cadre à la grande finale entre Gbohloe-su d'Aného et Sara Sport de Bafilo. C'était le dimanche 13 mai devant un public qui s'est déplacé pour ne pas se

faire conter le dernier acte de la D2. Ce sont les requins mâles qui donnent le ton dès la 9^{ème} minute de jeu, en ouvrant le score. L'équipe d'Assoli a couru derrière l'égalisation et n'est pas arrivée à mettre



Gbohloe-su d'Aného

les pendules à l'heure. Score final un but à zéro en faveur de Gbohloe-su. Après dix-huit (18)

ans de traversée du désert, les protégés de Bertrand Masségbé retrouvent l'élite. Cette prouesse est

à mettre à l'actif d'une nouvelle équipe dirigeante qui a su donner un nouvel élan à un club qui a perdu depuis 2000, année de la descente en D2, ses lettres de noblesses.

Cette renaissance des requins mâles sans nul doute redonner de la vie au football dans la préfecture des lacs, quand on sait que depuis un certain temps les supporters ne croyaient plus trop en une remontée en D1.

M.F

LDC/CAF :

L'AS Togo Port défie le WAC à Casablanca

La ligue africaine des Champions est à sa deuxième journée ce mardi 15 mai. Dans le groupe C, l'Association Sportive Togo Port (AS Togo-Port), effectue sa première sortie, après le match livré à domicile contre Horoya AC de la Guinée, soldé par deux (2) buts contre un (1).



AS Togo-Port

Le stade Mohamed V de Casablanca servira de cadre pour le duel entre les Portugais et le Wydad Athletic Club (WAC) de Casablanca. L'équipe Togolaise n'a d'autre choix que de revenir à Lomé avec un résultat positif. A défaut d'un hold-up parfait, c'est-à-dire une victoire à l'extérieur, Ayivi Ekuevi et ses poulains doivent réussir à obtenir le point du match nul. Toutefois, la tâche s'annonce ardue pour

Togo-Port qui doit se mesurer à un adversaire qui est un expérimenté des joutes continentales. Le WAC est connu pour sa science de la gestion des matches à domicile. Le match se joue en nocturne et devant un public assez bouillant et qui fera certainement le plein du stade. Ce qui veut dire que les joueurs togolais doivent s'adapter à un autre environnement auquel ils ne sont pas habitués. En tant que tenant du titre le WAC voudra

assurer son statut devant l'As Togo Port considéré comme petit poucet du groupe.

A la première journée dans ce groupe, les marocains et les sud-africains de Mamelodi Sundowns se sont séparés sur un score nul. Ce sont donc les Guinéens qui prennent après la première journée la première place dans ce groupe C. Raison pour laquelle ce match à Casablanca s'annonce décisif pour les portugais, qui ont aujourd'hui un défi à re-

lever au niveau de l'organisation de grande échéance sportive. Dans une compétition comme la ligue africaine des Champions, considérée comme la plus prestigieuse de la Confédération Africaine de Football, l'organisation des équipes précède leur succès. D'où, la nécessité pour les dirigeants du port d'être à l'écoute des exigences du club, notam-

ment les primes, le matériel, la préparation, effectif, réorganisation interne.

Rappelons que la délégation togolaise en terre marocaine, est composée de 18 joueurs, 8 membres du staff technique, et de 10 dirigeants dont un arbitre et un officier de sécurité.

M.F

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER LE
**N° VERT
8280**
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE
**N° VERT
8201**
Renseignements

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES
(CFE)

Désormais,
Créez votre
**SARL par acte sous seing privé avec seulement
29 250 FCFA sans avoir recours au notaire, avec
un montant du capital social librement déterminé
par les associés dans les statuts et sans paiement
de droits d'enregistrement et de timbres.**

N.B.: MODELE DE STATUTS SARL: www.cfetogo.org
Tél: 22 20 63 60 / 22 20 23 00 Email: cfe@cfetogo.tg
Togo, la destination parfaite pour la croissance de vos affaires !



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :**

- ☑ **AGOÈ,**
- ☑ **BAGUIDA,**
- ☑ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ☑ **FOREVER,**
- ☑ **ZONE PORTUAIRE,**
- ☑ **ABLOGAMÉ,**
- ☑ **KODJOVIAKOPÉ,**
- ☑ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ☑ **RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Qt Adidoadin, non loin de Jess Coiffure
Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Kahf DJOBO

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie :
Direct Sprint
Tirage :
2.500 exemplaires